État de l'agriculture urbaine dans l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension

Office de consultation publique de Montréal

5 juin 2012



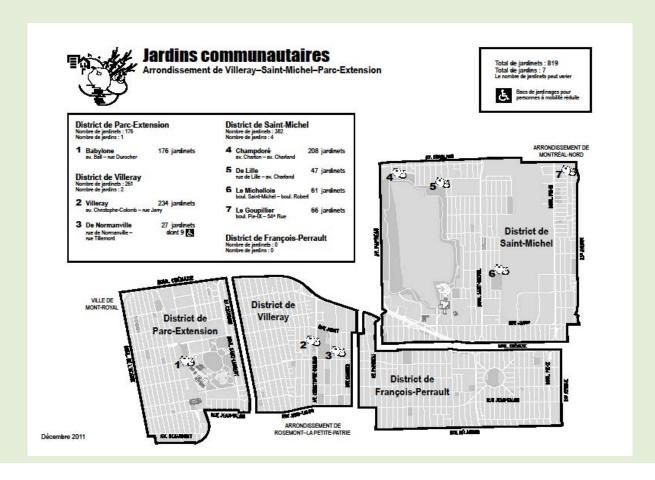
Introduction

En vue d'assurer la pérennité des actions en matière d'agriculture urbaine, l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension est impliqué à différents niveaux:

- L'arrondissement met à la disposition des citoyens des jardins communautaires se distribuant sur l'ensemble de son territoire;
- L'arrondissement appuie, par le biais d'un soutien technique et/ou financier, des organismes à but non lucratif impliqués dans des projets d'agriculture urbaine ou de verdissement;
- L'arrondissement apporte son appui pour la mise en place de projets d'agriculture urbaine intégrant une dimension éducative auprès des jeunes de son territoire.

Les jardins communautaires

➤ L'arrondissement offre actuellement à ses citoyens « au pouce vert » pas moins de 819 jardinets répartis dans 7 jardins communautaires; globalement, ces jardins offrent une superficie cultivable de plus de 14 740 m2 (1,47 hectare).



Les jardins communautaires

En 2011, on comptait un total de 775 jardiniers pour les 819 jardinets disponibles; d'autre part, le taux moyen de renouvellement observé sur la période 2009-2011 est de 81%.



L'arrondissement accorde une grande importance aux bonnes pratiques agricoles en s'assurant de la présence d'un professionnel en horticulture pour toute la saison de jardinage; ce dernier est appelé à faire la tournée de l'ensemble des jardins communautaires, en offrant aussi bien des ateliers de formation sur différents sujets d'intérêt (méthode de culture des différents végétaux, contrôle des maladies et insectes ravageurs, etc.) que des conseils plus personnalisés aux jardiniers.

Les jardins communautaires

Afin d'assurer l'accessibilité à une clientèle diversifiée, l'arrondissement offre dans le jardin communautaire De Normanville un certain nombre de jardinets aménagés dans des bacs surélevés, pour les personnes à mobilité réduite.



- La totalité des jardins communautaires de l'arrondissement ont fait l'objet d'études de caractérisation environnementale; l'ensemble des mesures ont été prises pour assurer leur utilisation de façon sécuritaire.
- Chaque jardin est géré par un organisme à but non lucratif ou un comité de jardin formé d'utilisateurs, et collabore étroitement avec la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement; le comité de jardin, de par sa gestion des lieux et sa façon de faire avec les jardiniers, contribue à maintenir l'activité de jardinage et la dimension sociale de cette activité, à un haut niveau de qualité.

Plusieurs projets d'agriculture urbaine sont initiés par des organismes communautaires oeuvrant dans les différents quartiers de l'arrondissement:

- ➤ L'organisme La Maison de quartier Villeray pilote notamment le projet « Les jardins collectifs de l'est de Villeray », permettant aux familles défavorisées de Villeray ainsi qu'aux élèves des écoles primaires et secondaires du secteur d'apprendre à produire, transformer et consommer des aliments frais et biologiques et ainsi contribuer à diminuer l'insécurité alimentaire et à augmenter à moindre frais la qualité de leur alimentation; sans être exhaustif, mentionnons les activités suivantes sous gestion de l'organisme:
- un total de 13 jardins collectifs dans le quartier Villeray, totalisant une superficie de 1877 m2, ayant généré en 2011 une récolte de près de 4800 livres de produits frais:
- 120 arbres fruitiers et 60 arbustes fruitiers occupant une superficie de 1000 m2 et ayant produits plus de 340 livres de fruits frais.

Une partie des récoltes de fruits et légumes est distribuée dans une épicerie économique, en dépannage alimentaire ou utilisée lors de repas communautaires; plus de 500 personnes participent aux activités de l'organisme (100 adultes et 400 jeunes).

- L'organisme Vivre Saint-Michel en santé supervise le projet « Aliment'Action Saint-Michel », visant à lutter contre l'insécurité alimentaire des familles démunies du quartier Saint-Michel; le projet cible 3 activités:
- la journée de l'alimentation;
- la production d'aliments frais dans des jardins collectifs;
- l'approvisionnement en fruits et légumes à coûts abordables dans le cadre du programme régional Bonne Boîte Bonne Bouffe (BBBB).

Ces 2 organismes sont soutenus financièrement dans leurs activités par le biais de l'Entente de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale liant la Ville de Montréal et le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

➤ Les 3 Éco-Quartiers de l'arrondissement Villeray — Saint-Michel — Parc-Extension sont également impliqués dans des projets d'agriculture urbaine.

Gérés par des organismes à but non lucratif, les éco-quartiers participent, en partenariat avec le milieu, à la mise en place de jardins collectifs ou encore l'aménagement de jardins sur des toits d'édifices institutionnels. À titre d'exemple, mentionnons les projets suivants:

➤ Dans le quartier Parc-Extension, 2 jardins collectifs (St-Roch et Bloomfield), réalisés par Vrac-Environnement en collaboration avec des partenaires du milieu, ont pour double objectif de contribuer à la sécurité alimentaire des participants et augmenter le sentiment d'appartenance des personnes à leur quartier; en collaboration avec les propriétaires riverains, Vrac-Environnement a également réalisé une ruelle verte où arbustes et plantes (vivaces et comestibles) ont été plantés; 2 projets de jardins institutionnels ont été réalisés sur le site d'école primaire et secondaire, destinés autant à la culture que de lieux de socialisation entre élèves et professeurs.

- ➤ L'organisme porteur de l'éco-quartier Villeray, Patro Le Prévost, a aménagé en 2005, en partenariat avec le groupe Interagir un jardin sur le toit du centre communautaire Patro Le Prévost (jardinage en pots); l'organisme est également actif au niveau de l'information aux citoyens en matière d'agriculture urbaine (feuillet informatif réalisé en 2011, organisation d'un sommet sur l'agriculture urbaine, en partenariat avec des groupes du milieu).
- ➤ L'organisme porteur de l'éco-quartier Saint-Michel, Pari Saint-Michel, a pour sa part réalisé 2 projets de jardins collectifs en 2011, dont l'un avec le camp de jour « zéro déchets » au centre de loisirs Saint-Mathieu; l'organisme Pari Saint-Michel complète actuellement l'aménagement d'un 3e jardin collectif dans le district de François-Perrault.

➤ En mai 2012, l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension a procédé à la plantation de 25 érables à sucre sur une parcelle du parc Villeray, en l'identifiant comme la première érablière urbaine montréalaise; l'événement, auquel participaient quelques élèves des écoles Marie-Favery et Georges-Vanier, qui voisinent le parc Villeray, coincidait avec la tenue d'un projet éducatif portant sur les érables, réalisé par des élèves de l'école Marie-Favery.

Les engagements de l'arrondissement

➤ L'arrondissement de Villeray — Saint-Michel — Parc-Extension s'est engagé, dans le cadre de l'adoption de son plan local de développement durable en décembre 2011, à soutenir des initiatives locales en matière d'agriculture urbaine.